

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Déclaration de Maladie

N° W19-457010

62732



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

8420

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

YAMINE MOHAMED

Date de naissance :

10 - 01 - 1954

Adresse :

7 RUE FAUREAU RIVIERE CH814

Tél. :

0664174158

Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. AMMOUI Marocain  
Médecin des Urgences

Date de consultation :

26/04/2020

Nom et prénom du malade :

Yamine Mohamed

13 MARS 2021

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

cause de l'ignorance

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 04/05/2020

Signature de l'adhérent(e)

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/04/2020	Consultation en clinique privée Cap	1	500 DT	INP : <span style="border-bottom: 1px solid black; display: inline-block; width: 100px; height: 15px; vertical-align: middle;"></span>  Dr. AMMOUI Marouane Médecin des Urgences

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Zoubi Mme. E. HAJ MARIAM Lotissement Zouhour 1851 Icm. Casablanca 02 034 190	26/4/2022	186,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES	
Cachet et signature du Laboratoire et	Designation des Coefficients
PPV (DH) :	
LOT N° :	
UT. AV. :	
 <b>Relaxium</b> <b>B6</b> <b>300 mg</b> <b>30 GELULES</b>	
Montant détaillé des Honoraires	



Casablanca,

26/04/2020

yamine Mohamed

11 <sup>71,30</sup> Tamakau 40mg cp



1/2 + 2/1 pft 10

21 <sup>28,10</sup> Vogeseline 5mg

PHARMACIE ZOUBIR  
Maison EL AYACH NAKJAM  
Casablanca 20100  
Tél: 05 22 934 190



1/2 + 3/1 pft 3

3/4 lavant hygi

31 Relaxium 300mg gelu



186,40 1 gelu/sem pft min

**SOS ALLO DOCTEUR CASABLANCA**

219, Avenue Mustapha El Maani,  
3 ét, appart N°6, Mers Sultan, Casablanca. Maroc  
chiadmiamine99@gmail.com [www.sosallodocteur.ma](http://www.sosallodocteur.ma)

(+212) 522 26-67-67/  
(+212) 522 36-67-67

~~Dr. AMMOUI Marouane~~  
~~Médecin des Urgences~~